



Monsieur SAMZUN David

Maire de la Ville de Saint-Nazaire

Objet : préavis de grève au CCAS

Monsieur le Maire,

Les agents du CCAS du fait de l'absence de ligne directrice claire et de moyens suffisants sont en souffrance. Des cadres de proximités sont en arrêt, des agents sont à la limite du burnout.

Les minimums sociaux et les pensions de retraites stagnants, le manque d'aide à domicile pour aider les personnes fragiles, l'hôpital qui renvoie trop vite les patients chez eux font que la charge de travail des agents du CCAS augmente, comme les visites à domicile notamment. La liste des usagers en détresse sociale et en attente d'un accompagnement s'allonge.

Les encadrants actuels du CCAS ne sont plus issus du secteur social, ce sont majoritairement des administratifs qui ne connaissent pas le travail social. Il incombe donc aux agents de terrain de prioriser les tâches alors que c'est de la responsabilité des élu-e-s et des cadres. Les agents n'ont plus le temps de traiter les dossiers en profondeur. Le CCAS n'est plus pourvu de suffisamment de moyen pour répondre aux personnes en difficultés.

Des nazairien(nes) sont laissé(e)s de côté, des dossiers sont en souffrance...

Les agents du CCAS de Saint-Nazaire avec le syndicat CGT des territoriaux de la mairie de Saint-Nazaire ont décidé de déposer un préavis de grève le jeudi 16 décembre.

Les revendications des agents sont les suivantes :

- Connaître la ligne conductrice du CCAS rapidement. Quelle politique sociale vis-à-vis des Nazairiens souhaitent les élu-e-s de Saint-Nazaire. Les agents veulent que leurs missions soient clarifiées.
- Des revalorisations salariales pour les postes de Techniciens conseils et socio-esthéticienne : Tâches et missions non en adéquation avec les salaires et les catégories.
- Recruter rapidement les deux postes de travailleurs sociaux non pourvus actuellement.
- Arrêter les permanences jusqu'à la résorption des dossiers en retard
- 2 postes de secrétaire du service social comme auparavant
- Recrutement de 2 techniciens conseils
- Recruter un poste de secrétariat supplémentaire à l'unité accès aux prestations sociales
- Une vigilance à maintenir un encadrement issu du travail social
- La reconnaissance de la pénibilité psychosociale de tous les agents accueillant du public en accordant deux jours de sujétions particulières
- Présenter urgemment aux agents les nouvelles organisations de travail possibles (travail par cycle).
- Des ordinateurs portables pour les visites à domicile (demande faites depuis un an)
- Des outils informatiques récents

Nous vous adressons, Monsieur Le Maire, nos salutations distinguées.

Le secrétaire général,

POUESSEL Fabien